|  |
| --- |
| ASA 17/8761/2024 – Chine - 20 novembre 2024 |
| URGENT ACTION |  | UA 098/24 |
| Inquiétudes pour la santé d’un musicien ouïghour détenu |
| CHINE |

Yashar, auteur-compositeur et musicien ouïghour, purge actuellement une peine de trois ans de prison pour avoir créé de la musique et avoir été en possession de livres en langue ouïghoure. Sa santé en détention suscite de vives inquiétudes car il souffre de bronchite chronique et a besoin d’un traitement régulier. Déclaré coupable de «promotion de l’extrémisme» et de «détention illégale d’ouvrages extrémistes» le 20 juin 2024, Yashar est injustement emprisonné pour avoir exprimé son identité culturelle.

Yashar, dont le nom complet en mandarin est Yaxia'er Xiaohelaiti, est un auteur-compositeur ouïghour de 26 ans. Il résidait à Chengdu, dans la province du Sichuan, avant son arrestation par les autorités municipales le 11 août 2023. Les autorités l’ont inculpé de «promotion de l’extrémisme» et de «détention illégale d’ouvrages extrémistes» en raison de sa musique, diffusée sur Internet, et parce qu’il possédait des livres en ouïghour. Nombre de ces ouvrages sont considérés par les Ouïghours comme des classiques de la littérature, essentiels pour comprendre leur histoire et leur culture. Sa condamnation le 20 juin 2024 met en lumière la répression constante des Ouïghours qui expriment leur culture.

Le 27 novembre 2022, Yashar avait été arrêté à Chengdu et poursuivi pour avoir «rassemblé une foule en vue de troubler l’ordre social» en raison de sa participation au mouvement des «feuilles blanches . Il avait été libéré sous caution après 21 jours de détention.

**À propos du mouvement des «feuilles blanches»**

Le 24 novembre 2022, au moins 10 personnes ont péri dans l’incendie ayant touché un immeuble d’habitation à Ürümqi, dans le nord-ouest de la Chine. Selon certaines sources, elles auraient été empêchées de fuir à cause des contrôles stricts liés à la pandémie de COVID-19.

Cette tragédie a suscité une vague de colère et d’émotion. Dans toute la Chine, un nombre de personnes inédit depuis plusieurs décennies est descendu dans la rue, dont beaucoup brandissaient des feuilles de papier vierges pour symboliser la censure systématique des autorités chinoises, et le mouvement des «feuilles blanches» (parfois appelé «manifestations A4») s’est rapidement étendu à d’autres pays.

**À propos du Xinjiang / de la région ouïghoure**

Le Xinjiang est l’une des régions chinoises dont la population est la plus diversifiée sur le plan ethnique. Plus de la moitié de ses 22 millions d’habitant·e·s appartiennent à des groupes ethniques principalement turcophones et majoritairement musulmans, parmi lesquels les Ouïghours (environ 11,3 millions), les Kazakhs (environ 1,6 million) et d’autres populations dont les langues, les cultures et les modes de vie sont très différents de ceux des Hans, largement majoritaires en Chine.

Depuis 2017, sous prétexte de lutter contre le «terrorisme» et l’«extrémisme religieux», l’État chinois commet des violations systématiques et de grande ampleur à l’encontre de la population musulmane du Xinjiang. On estime que plus d’un million de personnes ont été placées en détention arbitraire dans des camps d’internement à travers la région depuis 2017.

Les définitions vagues de l’extrémisme en Chine ont permis aux autorités de s’en prendre de façon généralisée aux personnes ouïghoures qui expriment pacifiquement leur identité culturelle, bien souvent sans procédure juridique transparente. Amnesty International et d’autres organisations de défense des droits humains ont relevé des violations systématiques de ces droits contre les Ouïghours dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang, notamment des détentions arbitraires, des actes de torture et des restrictions injustifiées des pratiques culturelles en vertu de lois antiterroristes.

En août 2022, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme (HCDH) a publié un rapport attendu de longue date appuyant les conclusions proposées entre autres par Amnesty International, selon lesquelles la détention et le traitement arbitraires et discriminatoires de Ouïghours, de Kazakhs et de membres d’autres groupes à prédominance musulmane au Xinjiang pourraient constituer par leur ampleur des crimes de droit international, en particulier des crimes contre l’humanité, et recommandant des mesures concrètes pour remédier à cette situation. En août 2024, à l’occasion du deuxième anniversaire de ce rapport, le HCDH a publié un communiqué de presse soulignant que de nombreuses lois et politiques problématiques demeuraient en place en Chine, malgré ces recommandations.

Les autorités chinoises continuent de classer les livres relatifs à l’histoire, à la culture et à l’identité ouïghoures comme «extrémistes» et les restrictions concernant les Ouïghours, notamment les artistes et les figures culturelles, sont appliquées pratiquement sans transparence, sans réparation et sans respect de l’obligation de rendre des comptes. L’effet paralysant sur les artistes, auteurs et universitaires ouïghours est fort, et la crainte de persécution entraîne une autocensure généralisée au sein de cette population.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **1er mars** 2025.
* Langue(s) préférée(s): **chinois, anglais**. Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFO ENVOIS PAR POSTE**: L’envoi de lettres est possible dans presque tous les pays. Veuillez vous renseigner auprès de la Poste si des lettres sont actuellement envoyées
au pays de destination. Faute de quoi, envoyez-la par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) et/ou via l'ambassade avec la demande de transmission. Merci beaucoup !

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS Au Secrétaire du partidans la région du Xinjiang | COPIES À  |
| Party Secretary of XinjiangMa Xingrui479 Zhongshan LuTianshan Qu, Urumqi830041, Xinjiang Uyghur Autonomous RegionRépublique populaire de Chine / People’s Republic of China  | Ambassade de la République Populaire de ChineKalcheggweg 103006 BerneFax: 031 351 45 73E-mail: dashmishu@hotmail.com |
| ⭢ Guide **réseaux sociaux** et **cibles supplémentaires** voir sur : [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA 098/24** |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Party Secretary of Xinjiang
Ma Xingrui
479 Zhongshan Lu
Tianshan Qu, Urumqi
830041, Xinjiang Uyghur Autonomous Region
People’s Republic of China

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Secrétaire du parti,

**Je vous écris pour vous faire part de ma préoccupation à la suite de la condamnation de Yashar (Yaxia'er Xiaohelaiti 亚夏尔·肖合拉提), un auteur-compositeur et musicien ouïghour, le 20 juin 2024**. Le tribunal a estimé que, en créant de la musique et en lisant de la littérature dans sa langue maternelle, le ouïghour, il s’était rendu coupable de «promotion de l’extrémisme» et de «détention illégale d’ouvrages extrémistes». Il purge actuellement une peine de trois ans de réclusion à la prison de Wusu, au Xinjiang.

Mon inquiétude est d’autant plus forte que cet emprisonnement expose la santé de Yashar à un risque réel de détérioration. Alors qu’il souffre déjà de bronchite chronique et doit prendre un traitement régulier, on ignore s’il bénéficie des soins médicaux dont il a besoin.

Je crains que le cas de Yashar ne s’inscrive dans la campagne incessante ciblant l’expression de la culture ouïghoure au moyen de poursuites pour «extrémisme» formulées en termes vagues. La musique de Yashar et le fait qu’il possédait des livres en ouïghour sont les seuls éléments retenus contre lui. De nombreuses personnes ouïghoures considèrent que ces ouvrages sont essentiels pour comprendre leur histoire et leur identité, ce qui rend leur qualification comme «problématiques» voire «extrémistes» très préoccupante.

Ce n’est pas la première fois que Yashar est détenu injustement; il a été maintenu en détention pendant trois semaines après avoir participé pacifiquement aux manifestations du mouvement des «feuilles blanches» (白纸运动) à Chengdu en novembre 2022. Mais il est évident que cette fois-ci, Yashar est sanctionné uniquement pour avoir exercé son droit de vivre sa culture et d’exprimer librement ses opinions.

**En conséquence, je vous prie instamment de:**

* **Libérer Yaxia'er Xiaohelaiti, également connu sous le nom de Yashar, immédiatement et sans condition;**
* **Dans l’attente de sa libération, lui fournir des soins médicaux réguliers et adaptés, et veiller à ce qu’il ne soit pas soumis à la torture ni à d’autres mauvais traitements;**
* **Veiller à ce que les artistes ouïghours puissent exprimer leur identité sans crainte de persécution ou de détention arbitraire.**

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Secrétaire du parti, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République Populaire de Chine, Kalcheggweg 10, 3006 Berne

Fax: 031 351 45 73, E-mail: dashmishu@hotmail.com